

# DÉLIBÉRATION n° CA-11-12-2024-04 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Séance du 11 décembre 2024

Élection des membres de la Commission contribution  
vie étudiante et de campus (CVEC)  
de l'université de Poitiers

## Le Conseil d'administration

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
- Vu les statuts de l'université de Poitiers ;
- Vu le document adressé au Conseil d'administration ;
- Vu la proposition présentée en Conseil d'administration ;

Après en avoir délibéré,

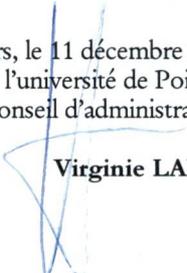
**ADOPTE**

### Article 1<sup>er</sup> : Élection des représentants des usagers

Les membres usagers du Conseil d'administration ont élu, à l'issue d'un vote à bulletin secret, Sasha BOSMAN et Lou JEZEQUEL, collègue usagers, en qualité de représentants des usagers à la Commission CVEC, à la majorité absolue des membres usagers du Conseil d'administration, au premier tour :

- 4 votants ;
- 0 abstention ;
- 4 suffrages exprimés :
  - 3 voix pour Sasha BOSMAN et Lou JEZEQUEL, collègue usagers ;
  - 1 voix pour Noé PORCHET, collègue usagers ;
  - 0 voix contre ;

Fait à Poitiers, le 11 décembre 2024  
La Présidente de l'université de Poitiers,  
Présidente du Conseil d'administration,

  
**Virginie LAVAL**

Transmis à Madame la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, le

18/12/2024

Entrée en vigueur le jour de sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.